



ORSAC



HÉBERGEMENT
D'URGENCE

ORSAC Hébergement et Insertion (OHI)
en chiffres

- 1 service de domiciliation – 50 personnes
- 1 accueil de jour - 1 700 passages par an
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) – 74 places (comportant 21 nouvelles places créées depuis 2025) dont 7 dédiées à l'accueil des femmes victimes de violence
- CHRS hors les murs – 12 places
- 25 logements d'intermédiation locative
- Budget global 1,4 M€
- Moby'LAM, soutien à la mobilité - 40 bénéficiaires

L'obtention de tout logement d'urgence passe par le SIAO 01. Cette plateforme départementale, qui porte le n° 115, coordonne l'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile.

ORSAC
Hébergement et Insertion
79 avenue Roger Salengro,
01500 Ambérieu-en-Bugey
04 74 38 15 39
www.orsac.fr

HÉBERGEMENT D'URGENCE



Ida Salembere, travailleuse sociale à ORSAC Hébergement et Insertion, et sa collègue Émilie Grosdemange, référente du CHRS Hors les murs

Le logement d'abord, mais pas que !

L'établissement ORSAC Hébergement et insertion d'Ambérieu-en-Bugey accroît son activité et sa capacité d'accueil. Pour loger et accompagner davantage de personnes en difficulté, 21 nouvelles places ont été ouvertes en 2025 dans le secteur Plaine de l'Ain - Côtière - Bugey, dont 7 sont réservées aux femmes victimes de violences.

PAR MATHILDE PALFROY

Cette structure reprise par l'ORSAC en 1998 et devenue ORSAC Hébergement et insertion (OHI) en 2016 assure des services d'hébergement et d'accès au logement avec accompagnement social.

ACCUEIL DE JOUR

Son siège, situé à proximité de la gare routière et ferroviaire, comporte également un accueil de jour libre et inconditionnel. Les personnes sans domicile peuvent venir librement s'y réchauffer, cuisiner, accéder à des sanitaires, faire une lessive et obtenir de l'aide pour effectuer leurs démarches administratives durant les heures d'accueil. Un travailleur social est présent pour les informer et du matériel informatique est mis à disposition.

HÉBERGEMENT ET ACCÈS AU LOGEMENT

Toute personne ou famille en situation de fragilité ayant contacté le 115 peut être orientée via le SIAO vers OHI pour bénéficier d'une place en logement d'urgence ou en centre d'hébergement et d'insertion sociale (CHRS). « Les personnes sont orientées en fonction de leurs profils et de leurs besoins et en fonction des places disponibles. Les places d'urgence visent à mettre à l'abri pour 21 jours renouvelables, tandis que le CHRS est assorti d'un accompagnement social sur des périodes

de 6 mois reconductibles. Les logements attribués sont meublés pour simplifier l'installation », explique Ida Salembere, travailleuse sociale à ORSAC Hébergement et Insertion. « Avec le CHRS hors les murs, des personnes non hébergées peuvent également bénéficier d'un accompagnement. Dans toutes les situations, la finalité reste l'accès au logement autonome. » Pour faciliter la reprise d'un bail classique, OHI comprend à ce titre un dispositif d'intermédiation locative. « Nous louons un logement à un bailleur social que nous sous-louons à nos bénéficiaires avec l'objectif de faire glisser le bail de nos mains vers celles de la personne. »

SOUTIEN DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

OHI s'est investi pour l'ouverture de places supplémentaires en 2025 et tout particulièrement dans l'accueil des femmes victimes de violences qui disposent de logements réservés, plus protecteurs (en étage, avec interphone) et pouvant être assorties d'un service de domiciliation afin de conserver secrète leur nouvelle adresse. Ces places fléchées sont assorties d'un accompagnement renforcé sur le plan psychologique. Elles facilitent la prise en charge rapide de ces victimes et le partenariat entre le SIAO et les associations impliquées dans la protection de ces personnes vulnérables. ■